

**Mémoire présenté au Comité permanent du commerce  
international de la Chambre de communes concernant les tarifs  
douaniers sur l'acier et l'aluminium imposés en vertu de  
l'article 232**



Mémoire du Syndicat international des travailleurs unis de la métallurgie, du papier et de la foresterie, du caoutchouc, de la fabrication, de l'énergie, des services et industries (les Métallos)

31 juillet 2018

Ken Neumann,  
directeur national pour le Canada  
Syndicat des Métallos  
234, avenue Eglinton Est, bureau 800  
Toronto (Ont.) M4P 1K7  
Téléphone : 416-487-1571  
Télécopieur : 416-482-5548

Le Syndicat des Métallos représente 225 000 membres actifs au Canada. Principal syndicat des secteurs de l'acier et de l'aluminium, il représente des dizaines de milliers de membres de ces secteurs à l'échelle du pays.

Nous remercions le Comité permanent du commerce international (CIIT) de nous donner l'occasion de présenter nos observations sur l'incidence des tarifs de l'article 232.

Les Métallos sont fermement opposés au décret présidentiel du 31 mai ordonnant la prolongation des tarifs sur l'acier et l'aluminium de 25 et 10 % respectivement imposés au Canada en vertu de l'article 232. Notre conseil d'administration international a **immédiatement** condamné cette décision à **l'unanimité**, qualifiant d'absurde le fait d'apposer au Canada l'étiquette de menace à la sécurité. Nous estimons que le Canada et les États-Unis doivent travailler ensemble pour remédier au vrai problème qui mine l'industrie nord-américaine et pour lequel le Canada n'est pas à blâmer : le dumping de l'acier et de l'aluminium.

Le 26 juin, les Métallos ont témoigné devant le CIIT afin d'exprimer les inquiétudes que les tarifs ont suscitées au départ. Ken Neumann, directeur national des Métallos pour le Canada, a proposé que les travailleurs et l'industrie reçoivent une aide **immédiate** si les tarifs de l'article 232 ne sont pas annulés rapidement. Notre objectif doit être de limiter les pertes d'emplois autant que possible. Il faut aussi cibler les pratiques commerciales injustes et abusives tout en recourant à des mesures stratégiques nationales qui favorisent la prospérité à long terme des secteurs canadiens de l'acier et de l'aluminium. **Les Métallos croient que les contre-mesures<sup>1</sup> initiales et les mesures de soutien<sup>2</sup> annoncées le 29 juin sont des premiers pas qui aideront à composer avec l'intervention américaine.**

### 1. Aperçu des secteurs de l'acier et de l'aluminium

Quatre-vingt-dix pour cent de *toutes* les exportations canadiennes d'acier et d'aluminium sont destinées aux États-Unis, soit **16 milliards de dollars en produits vendus aux Américains chaque année**. D'une part, les deux tiers des revenus dans le secteur de l'aluminium sont issus des exportations à destination des États-Unis<sup>3</sup>. D'autre part, près de la moitié des exportations américaines d'acier sont destinées au Canada. En fin de compte, la décision des États-Unis d'imposer des tarifs au Canada nuira aux travailleurs des deux pays.

Au Canada, au moins 22 000 personnes occupent un emploi direct dans le secteur de l'acier, et

---

<sup>1</sup> Les Métallos ont immédiatement appuyé toutes les contre-mesures complètes, sans exception accordée.

<sup>2</sup> Les Métallos accueillent favorablement la prolongation des accords de travail partagé, l'accès élargi aux programmes de recyclage professionnel, aux prêts et garanties de prêts de la Banque de développement du Canada et d'Exportation et développement Canada ainsi que les investissements visant à promouvoir la diversification des produits des secteurs de l'acier et de l'aluminium au Canada.

<sup>3</sup> Rapport sur l'industrie 33131CA d'IBISWorld, *Aluminum Manufacturing in Canada*, mars 2018; Rapport sur l'industrie d'IBISWorld 33111CA, *Iron and Steel Manufacturing in Canada*, mai 2018.

100 000, un emploi indirect<sup>4</sup>. Le secteur de l'aluminium emploie 15 300 personnes directement et 41 000 indirectement<sup>5</sup>.

Selon les bilans d'échanges commerciaux avec les États-Unis, les tarifs douaniers menacent 45 % du secteur de l'acier canadien dans l'immédiat. On a déjà observé les répercussions concrètes des tarifs, comme l'arrêt annoncé des activités de Tenaris Algoma Tubes à Sault-Sainte-Marie le 1<sup>er</sup> juillet. Les effets seront visibles dans toute la chaîne d'approvisionnement : la demande de matières premières, dont le minerai de fer ou le charbon métallurgique, pourrait diminuer. Les sous-secteurs dont les processus de production reposent sur la l'acier et l'aluminium pourraient subir de graves préjudices. **Les entreprises touchées dans toute la chaîne d'approvisionnement doivent avoir accès à des mesures d'aide.**

## 2. Recours commerciaux

**Les Métallos estiment que les importations bon marché de produits aux prix faussés sont le nœud du problème qui touche les travailleurs nord-américains des secteurs de l'acier et de l'aluminium.** Des acteurs internationaux, comme la Chine, stimulent leur industrie sidérurgique nationale, ce qui entraîne une production excédentaire qui sature les marchés mondiaux<sup>6</sup>. La main-d'œuvre peu coûteuse et les piètres règlements environnementaux, combinés à la manipulation des devises, font diminuer artificiellement le prix de l'acier<sup>7</sup>. En plus de la réponse immédiate aux tarifs imposés sur les produits canadiens en vertu de l'article 232, **on doit aussi éliminer cette menace majeure pour les secteurs nationaux de l'acier et de l'aluminium.**

Depuis l'imposition des tarifs, les exportations d'acier vers les États-Unis ont déjà diminué<sup>8</sup>. De plus, après que les États-Unis eurent d'abord imposé des tarifs à la Chine et à d'autres pays, les importations au Canada en provenance de pays non-signataires de l'ALENA ont augmenté, en particulier de tuyaux, de tubes et de produits sidérurgiques semi-finis<sup>9</sup>. Le gouvernement fédéral a affirmé avoir recensé plusieurs produits qui ont inondé le marché depuis l'annonce des premiers tarifs imposés en date du 1<sup>er</sup> mars et envisage la mise en œuvre de garanties visant à protéger les marchés et les travailleurs canadiens des secteurs touchés<sup>10</sup>. **Les Métallos souhaitent l'application immédiate des garanties ainsi que la surveillance constante des pratiques de dumping, de détournement et de contournement dans le cadre de comités de surveillance mis sur pied autour**

---

<sup>4</sup> Association canadienne des producteurs d'acier.

<sup>5</sup> IBISWorld, 2018.

<sup>6</sup> La Chine produit maintenant à peu près la moitié de l'acier du monde, comparativement à environ 15 % en 2000. De 2000 à 2018, sa production est passée de 120 à 800 millions de tonnes (*Trading Economics*).

<sup>7</sup> L'emploi dans le secteur manufacturier canadien en souffre aussi. Le Congrès du travail du Canada (CTC) a évalué à 547 000 le nombre d'emplois manufacturiers perdus au pays depuis 2000. Vingt pour cent de ces pertes sont probablement attribuables à l'augmentation des échanges commerciaux avec la Chine depuis l'adhésion de ce pays à l'OMC.

<sup>8</sup> Information du Comité de surveillance du commerce de l'acier.

<sup>9</sup> Information du Comité de surveillance du commerce de l'acier.

<sup>10</sup> On a déterminé que les matériaux tubulaires pour le secteur de l'énergie, les barres et les plaques d'acier inondent le marché.

**des questions de l'acier et de l'aluminium afin de nous prémunir contre d'autres interventions destinées à inonder les marchés.**

Nous accueillons favorablement les mesures visant à prévenir le recours à d'autres pays pour contourner les tarifs initialement imposés, en plus des mesures ciblant le transbordement et le contournement commercial. Mentionnons les procédures sur la portée et les distorsions de prix<sup>11</sup> ainsi que les modifications réglementaires en ce qui concerne les enquêtes anticontournement qui permettent aux syndicats d'être plus actifs. Les Métallos prônent depuis longtemps la participation des syndicats aux plaintes commerciales ainsi que leur droit de porter plainte, comme nous le faisons depuis des décennies aux États-Unis. **Ce droit de déposer une plainte devrait être accordé en vertu de la Loi sur les mesures spéciales d'importation.** Toutefois, c'est finalement au gouvernement canadien de prendre les devants pour protéger l'industrie et les travailleurs du Canada.

Il faut donner plus de pouvoirs à l'Agence des services frontaliers du Canada afin qu'elle puisse repérer l'acier faisant l'objet d'un dumping afin d'empêcher qu'il n'inonde le marché canadien. Enfin, le Canada doit conserver sa capacité d'utiliser des mesures stratégiques nationales pour réagir aux prix faussés qui découleront des piètres conditions liées à la main-d'œuvre, aux droits de la personne et aux pratiques environnementales, y compris, mais sans s'y limiter, les droits compensateurs.

### **3. Contre-mesures et mesures de soutien**

Dans l'ensemble, les Métallos croient que les contre-mesures initiales et les mesures de soutien constituent de bons premiers pas.

Les Métallos ont préconisé des mesures de soutien *inspirées* de celles qui ont été élaborées pour le secteur du bois d'œuvre en 2017, mais ces mesures doivent permettre de remédier efficacement aux problèmes particuliers qui peuvent se poser dans les secteurs de l'acier et de l'aluminium.

Les gouvernements fédéral et provinciaux, les syndicats et l'industrie doivent collaborer pour évaluer les répercussions des tarifs ainsi que coordonner les mesures de recyclage professionnel et de transition vers de nouveaux emplois si nécessaire, dans le cadre des ententes sur le développement du marché du travail (EDMT) et des ententes sur le développement de la main-d'œuvre. Les revenus tirés des tarifs de rétorsion doivent aussi être distribués aux personnes qui en ont le plus besoin. Les organismes comme Emploi et Développement social Canada (EDSC) ont un rôle crucial à jouer dans la mise en œuvre des programmes, la communication constante avec

---

<sup>11</sup> Les Métallos appuient les modifications aux processus d'enquête qui permettent à l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) de réévaluer, en vertu de la *Loi sur les mesures spéciales d'importation* (LMSI), l'exactitude des données de comparaison des prix intérieurs utilisés dans les enquêtes en matière de commerce.

les intervenants et le suivi de l'efficacité des mesures de soutien.

### **i) Mesures de soutien aux travailleurs**

En général, les mesures de soutien aux travailleurs composent une très petite partie du programme et doivent être bonifiées. Les Métallos appuient la prolongation des accords de travail partagé, mais estiment que les 50 millions supplémentaires destinés aux EDMT sont insuffisants. Nous insistons sur le fait que, si le litige perdure, d'autres mesures seront nécessaires.

#### **a) Suppléments de revenu**

Les Métallos sont d'avis que les suppléments de revenu doivent faire partie des mesures de soutien aux travailleurs. Si le litige ne se règle pas, des travailleurs pourraient devoir se déplacer. Les salaires moyens dans les secteurs de l'aluminium et de l'acier sont élevés (80 000 \$ et 90 000 \$ par année, respectivement),<sup>12</sup> donc les déplacements vers d'autres secteurs pourraient entraîner des pertes de revenu. Il faut prévoir des suppléments de revenu pour atténuer les répercussions économiques des pertes d'emplois ou des réinstallations. Les Métallos appuient aussi les prestations de raccordement et les primes de retraite anticipée.

#### **b) Assurance-emploi (AE)**

Les Métallos signalent qu'il faut intégrer de nouvelles réformes au régime d'assurance-emploi aux mesures de soutien aux travailleurs. En particulier, il faut réduire le nombre d'heures requises et prolonger la période d'admissibilité, peu importe la durée des affectations.

### **ii) Mesures d'aide à l'industrie**

#### **a) Prêts et garanties de prêt**

Sur les prêts de 2 milliards de dollars, 1,7 est destiné à soutenir l'industrie. Les Métallos, qui n'ont pas encore pris connaissance des détails liés à l'affectation de ces fonds aux entreprises touchées, se posent plusieurs questions à ce sujet.

#### **b) Mesures de soutien offertes dans toute la chaîne d'approvisionnement**

Les Métallos estiment qu'il faut *offrir* des mesures de soutien dans toute la chaîne d'approvisionnement. Toutefois, certains éléments, comme les fabricants de produits métalliques, ressentent plus d'effets immédiats<sup>13</sup>. Les Métallos s'inquiètent aussi au sujet des **sous-secteurs touchés par les tarifs**. De nombreux segments de la chaîne d'approvisionnement du secteur manufacturier, comme la production de véhicules, d'électroménagers et de matériel agricole,

---

<sup>12</sup> IbisWorld, 2018.

<sup>13</sup> Les revenus nets générés par les fabricants de produits métalliques ont atteint 3,2 milliards de dollars en 2016; la valeur ajoutée était de 17,6 milliards de dollars. Selon les statistiques du gouvernement du Canada, 9 milliards de dollars en salaires ont été versés aux personnes qui travaillent dans ce sous-secteur (<https://www.ic.gc.ca/app/scr/app/cis/summary-sommaire/332?lang=fr>).

utilisent l'acier et l'aluminium et risquent d'être touchés par les tarifs. Il est difficile de déterminer quels sous-secteurs auront accès aux fonds prévus dans les mesures de soutien initiales. **Les sous-secteurs doivent absolument être admissibles aux mesures de soutien, et il faut préciser les critères.**

### **c) Liquidités**

Comme les tarifs risquent d'avoir rapidement des effets importants, l'industrie doit avoir un accès immédiat aux mesures de soutien. Nous souhaitons que l'aide soit offerte sans délai et que les critères d'admissibilité soient bien définis pour les entreprises qui ont vite besoin de fonds afin d'éviter la perte d'emplois, surtout les petites et moyennes entreprises (PME). Les PME de la chaîne d'approvisionnement sont moins à même de faire face aux fortes variations de prix que les grandes entreprises<sup>14</sup>.

### **iii) Investissements de capitaux**

Les 50 millions de dollars investis dans les secteurs de l'acier et de l'aluminium ne doivent pas servir à réduire les effectifs. Le gouvernement fédéral ne doit pas subventionner les employeurs qui mettent à pied des travailleurs.

### **iv) Conclusion de nouveaux accords commerciaux**

Les Métallos insistent sur le fait que les avantages découlant de l'expansion et de la diversification du commerce ne peuvent reposer sur l'exploitation des travailleurs, des Autochtones, des femmes ou de l'environnement. On ne doit pas élargir les marchés intérieurs actuels en état de surcapacité et inondés de produits peu coûteux.

### **Améliorer les marchés intérieurs pour l'acier et l'aluminium**

À part l'expansion commerciale, d'autres moyens permettent de réduire la dépendance aux exportations vers les États-Unis selon les Métallos. Les analyses sectorielles et l'utilisation de produits fabriqués localement dans le cadre des marchés publics peuvent créer de vraies possibilités d'emplois à court terme. Nous appuyons aussi la création d'une stratégie industrielle pour le Canada.

### **v) Surveillance et collaboration avec les provinces**

#### **a) Programmes fédéraux**

EDSC a déjà commencé à s'informer auprès d'employeurs et de syndicats au sujet de l'incidence des tarifs, afin d'élaborer un plan complet de surveillance et de supervision, ainsi qu'à communiquer avec des intervenants clés relativement aux mesures de soutien. Les échanges

---

<sup>14</sup> En 2017, presque 75 % des entreprises du secteur de l'acier employaient moins de 100 travailleurs (IBISWorld, *Iron and Steel Manufacturing in Canada*, mai 2018).

officiels avec les syndicats et d'autres intervenants doivent se poursuivre pour garantir une évaluation adéquate des répercussions des tarifs et de l'efficacité des mesures de soutien.

**Nous nous attendons à ce que des mesures de soutien ciblées soient offertes dans les collectivités qui peuvent être très durement touchées parce qu'elles dépendent du secteur de l'acier ou de l'aluminium<sup>15</sup>.**

#### **b) Provinces**

Des éléments clés des mesures de soutien, surtout concernant **la formation et l'apprentissage, seront administrés par les provinces**. Il faut répartir l'aide en fonction des besoins les plus urgents. Les Métallos s'interrogent sur la supervision de l'administration des mesures de soutien à l'échelle provinciale et jugent que les travailleurs doivent contribuer à cette supervision afin de garantir que tous ceux qui sont employés dans les secteurs touchés puissent avoir accès à une aide.

#### **4. Conclusion**

Les Métallos préconisent une **surveillance constante de l'incidence des tarifs et de l'efficacité des mesures de soutien**. Nous nous inquiétons de l'absence de plans précis qui seraient mis en œuvre si le désaccord persiste. Les Métallos veulent que le gouvernement s'engage à bonifier les mesures de soutien – en particulier celles destinées aux travailleurs – si les États-Unis ne reviennent pas sur leur décision et que tous les éléments touchés de la chaîne d'approvisionnement reçoivent une aide adéquate.

Les Métallos continuent à promouvoir un commerce équitable et réciproque entre les États-Unis et le Canada. Nous dénonçons vivement la décision du président des États-Unis d'étendre au Canada l'imposition des tarifs douaniers en vertu de l'article 232 : les travailleurs canadiens et américains souffriront de cette décision, qui nous empêche de nous attaquer aux vrais facteurs qui menacent la prospérité du secteur manufacturier nord-américain.

Le tout soumis respectueusement,



Ken Neumann, directeur national

31 juillet 2018

Date

---

<sup>15</sup> Mentionnons le suivi des emplois perdus, la communication avec l'industrie et les travailleurs au sujet des mesures d'aide, la coordination entre les organismes provinciaux et fédéraux afin que les mesures de soutien soient connues et accessibles, l'assurance-emploi, etc. À long terme, on pourrait aussi prévoir des investissements publics dans certaines collectivités.